

## 1. IDENTIFICATION

**Identificateur de produit**

**Nom du produit** Mira Dust

**Autres moyens d'identification**

**Numéro de la feuille de données de sécurité** MSC-026-FR

**Code du produit** OMB No. 1218-0072

**Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation**

**Utilisation recommandée** poudre à polir.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Adresse du fournisseur**

Miracle Sealants Company  
12318 Lower Azusa Road  
Arcadia, CA 91006

**Numéros de téléphone d'urgence**

**Téléphone de l'entreprise** 1-626-443-6433 (téléphone)  
1-626-443-1435 (Fax)

**Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24** 800-350-1901

**Nombre d'appel d'urgence**

Pour les déversements de produits, des fuites ou des expositions appellent:  
Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou le 1-352-323-3500 (International)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aspect** Beaux, cristaux blancs granulaires

**État physique** Cristaux granulaires solides

**Odeur** Inodore

**Classification**

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1 Sous-catégorie B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1

**Mot indicateur**

Danger

**Mentions de danger**

Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires



**Conseils de prudence - Prévention**

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

**Conseils de prudence - Réponse**

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres dangers**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Propriétaire	Propriétaire	Propriétaire
sulfate propriétaire	Propriétaire	propriétaire
acide propriétaire	Propriétaire	propriétaire
acétate propriétaire	Propriétaire	propriétaire
fluorure propriétaire	Propriétaire	propriétaire

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

### 4. PREMIERS SOINS

**Premiers soins**

<b>Conseils généraux</b>	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Si facile à faire, enlever les lentilles de contact. Obtenir des soins médicaux.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais. Si la victime est inconsciente, consulter immédiatement un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche.

**Symptômes et effets les plus importants****Symptômes**

Yeux: Le produit est irritant pour les yeux et peut causer des dommages à la cornée. La guérison est généralement complète si les premières mesures d'aide ont été lancées rapidement.

Peau: Peut causer une irritation pour la peau.

ingestion: Peut provoquer une intoxication systémique et causer de graves dommages à l'oesophage et de l'estomac. Peut causer une hypocalcémie, peut-être fatal.

Inhalation: Irritation, peut causer de la toux et une respiration difficile. L'inhalation excessive peut causer un empoisonnement systémique.

**Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires****Notes au médecin**

Conditions médicales généralement aggravées - maladies hypocalcémie, hépatiques ou rénaux.

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Agents extincteurs appropriés**

Brouillard d'eau, de CO<sub>2</sub>, de l'alcool ou de produit chimique sec.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Non déterminé.

**Dangers spécifiques du produit**

Le produit n'est pas inflammable.

**Équipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL****Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Porter des vêtements de protection comme décrit dans la section 8 de cette fiche de données de sécurité.

**Précautions pour la protection de l'environnement****Précautions pour la protection de l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Méthodes de confinement**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage**

Rapidement balayer ou pelleter la matière dans un récipient vide, évitant des conditions poussiéreuses. Compléter le nettoyage en rinçant résidu avec beaucoup d'eau. Se débarrasser de tout produit, résidu, contenant jetable ou revêtement conformément aux lois fédérales, étatiques et locales. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Conditions d'entreposage** Conservez dans un endroit frais, sec, loin de produit alimentaire humaine ou animale. Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

**Matières incompatibles** Oxydants puissants, acides et bases, aldéhydes, éthers et des amines.

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
acide propriétaire	-	15 mg / m <sup>3</sup> (Total)	-
fluorure propriétaire	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> dust (vacated) TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2.5 mg/m <sup>3</sup> F

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Une ventilation mécanique ou par aspiration si disponible.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Éclaboussures des lunettes de sécurité hermétiques.

**Protection de la peau et du corps** Gants de protection: en plastique ou en caoutchouc, résistant aux produits chimiques  
Vêtements de protection nominale ou matériel: vêtements résistants aux produits chimiques.

**Protection respiratoire** Aérer en ouvrant toutes les portes et fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou PEL nécessite un respirateur approuvé par NIOSH équipé pour l'exposition ou une protection respiratoire appropriée per29 CFR 1910.134 est nécessaire.

**Considérations générales sur l'hygiène** Les travaux pratiques d'hygiène: Se laver soigneusement les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution de produits chimiques. Ne jamais mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques. Consultez votre superviseur pour toutes les autres pratiques d'hygiène et de sécurité. Toutes les pratiques dépendent de votre entreprise spécifique. Mode d'emploi trouvent normalement sur l'étiquette qui va dicter les mesures d'ingénierie et de contrôle. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Cristaux granulaires solides	<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Aspect</b>	Beaux, cristaux blancs granulaires	<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non déterminé
<b>Couleur</b>	Blanc		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	2.3	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	indisponible	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	141 °C / 285.8 °F	
<b>Point d'éclair</b>	indisponible	
<b>Taux d'évaporation</b>	indisponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Non testé	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Non testé	
<b>Pression de vapeur</b>	Non testé	
<b>Densité de vapeur</b>	2.5	
<b>Densité relative</b>	2.13	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	25% In weight at 64.4 °F (18°C)	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés comburantes</b>	Non déterminé	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

**Polymérisation dangereuse**      Une polymérisation peut se produire.

### Conditions à éviter

La chaleur et les flammes nues. Craint le gel.

### Matières incompatibles

Oxydants puissants, acides et bases, aldéhydes, éthers et des amines.

### Produits de décomposition dangereux

NH<sub>3</sub> and HF.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Cause de graves lésions oculaires.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque des brûlures graves de la peau.
<b>Inhalation</b>	Peut provoquer une irritation des muqueuses et des voies respiratoires supérieures.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion provoque des irritations et des brûlures aiguës sur les muqueuses de la bouche, de la trachée, l'œsophage et l'estomac.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
sulfate propriétaire	> 10000 mg/kg ( Rat )	-	-
acide propriétaire	= 3 g/kg ( Rat ) = 3000 mg/kg ( Rat )	-	-
fluorure propriétaire	= 130 mg/kg ( Rat )	-	-

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène. Cependant, le produit dans son ensemble n'a pas été testé.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
fluorure propriétaire		Group 3		

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)  
Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérigènes pour l'homme"*

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
sulfate propriétaire		13500: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 3040 - 4380: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 6800: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 13500 - 14500: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50	630: 96 h Daphnia magna mg/L EC50 2564: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
acide propriétaire		1516: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	120: 72 h Daphnia magna mg/L EC50

**Persistance/Dégradabilité**

Non déterminé.

**Bioaccumulation**

Non déterminé.

**Mobilité**

Nom chimique	Coefficient de répartition
acide propriétaire	-1.72

**Autres effets nocifs**

Non déterminé

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

<b>Élimination des déchets</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
<b>Emballages contaminés</b>	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

<b><u>Remarque</u></b>	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.
<b><u>DOT</u></b>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour
<b><u>IATA</u></b>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour
<b><u>IMDG</u></b>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour

**15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION****Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Propriétaire					X		X	X
sulfate propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
acide propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
fluorure propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
acétate propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X

**Légende :***TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada**EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées**ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon**IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine**KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée**PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines*

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

**Règlements fédéraux aux États-Unis****CERCLA**

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
fluorure propriétaire	100 lb		RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ

**SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
fluorure propriétaire -		propriétaire	1.0

**CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
fluorure propriétaire	100 lb			X

**États-Unis - Réglementations des États****Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
sulfate propriétaire		X	X
fluorure propriétaire	X	X	X

**16. AUTRES INFORMATIONS**

<b>NFPA</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Instabilité</b>	<b>Dangers particuliers</b>
	2	0	0	Non déterminé
<b>HMIS</b>	<b>Risques pour la santé</b>	<b>Inflammabilité</b>	<b>Dangers physiques</b>	<b>Protection individuelle</b>
	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé	Non déterminé

Date d'émission : 01-févr.-2013  
 Date de révision : 12-mai-2015  
 Note de révision: nouveau format

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**